



LES HABITANTS

Le territoire du SCoT Caen-Métropole compte environ 328.600 habitants dans 150.600 ménages. Ainsi, la taille moyenne des ménages est de 2,18 personnes.

6793 personnes de 11 ans et plus ont été enquêtées sur 43 secteurs de tirage.

Taille des ménages

Avec 2,18 personnes par ménage, le SCoT Caen-Métropole est légèrement au-dessous de la moyenne départementale.

Age moyen

La population du SCoT Caen-Métropole (11 ans et plus) est moins âgée que la moyenne départementale.

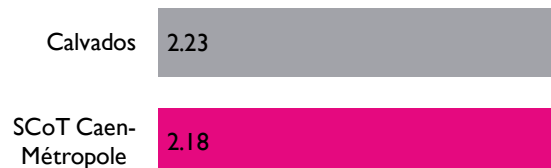
Occupation principale

Les actifs ayant un travail constituent 46.7% de la population des 11 ans et plus. 22,2% de la population est retraité.

Voitures pour 1000 habitants

16% des ménages ne disposent pas de voiture. On compte 581 voitures pour 1.000 personnes, un peu moins que la moyenne départementale.

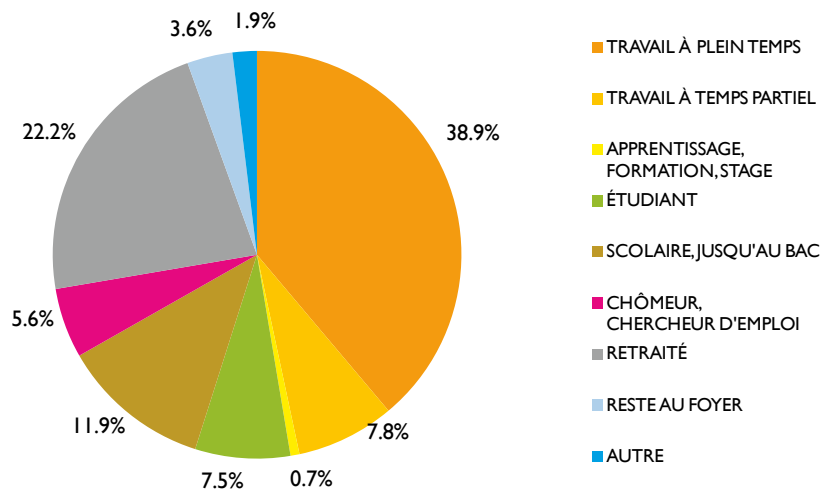
taille moyenne des ménages



âge moyen



Répartition de la population selon l'occupation principale



	voitures par ménage	voitures pour 1000 personnes	taux de ménages sans voiture
SCoT Caen-Métropole	1.27	581	16%
Calvados	1.35	603	14%



COMMENT ET POURQUOI SE DEPLACENT-ILS ?



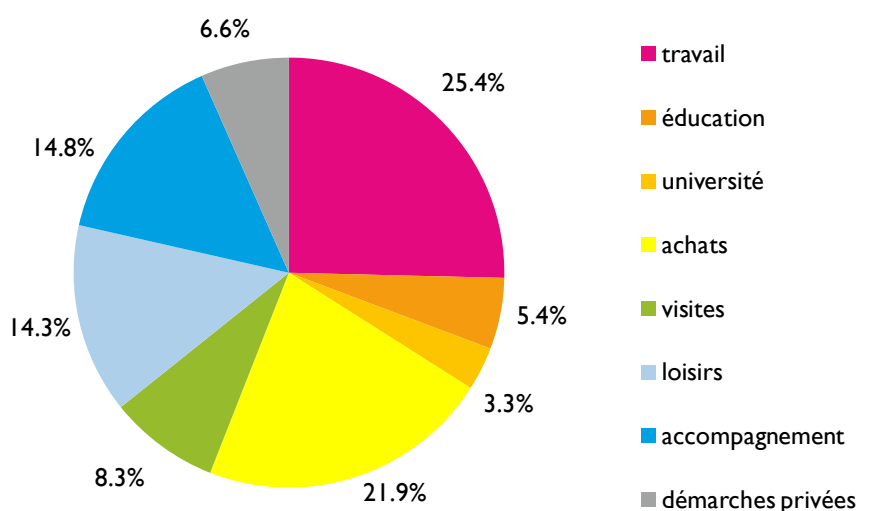
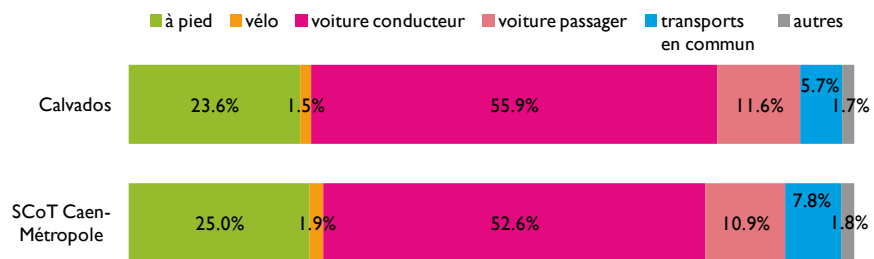
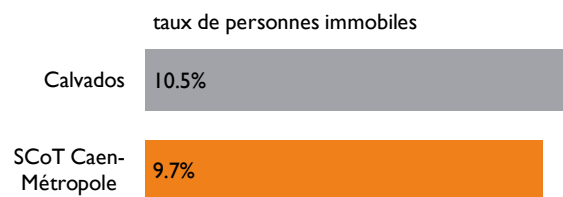
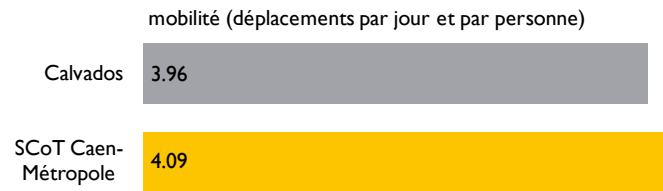
Les habitants du SCoT Caen-Métropole font en moyenne 4,09 déplacements quotidiens. 9,7% des habitants ne se déplacent pas un jour de semaine.

Les parts modales

La part des déplacements en voiture est de 63,5%. Le deuxième mode est la marche à pied. 25% des déplacements se font à pied, sans aucune utilisation de modes mécanisés. Les transports en commun sont utilisés pour 7,8% des déplacements.

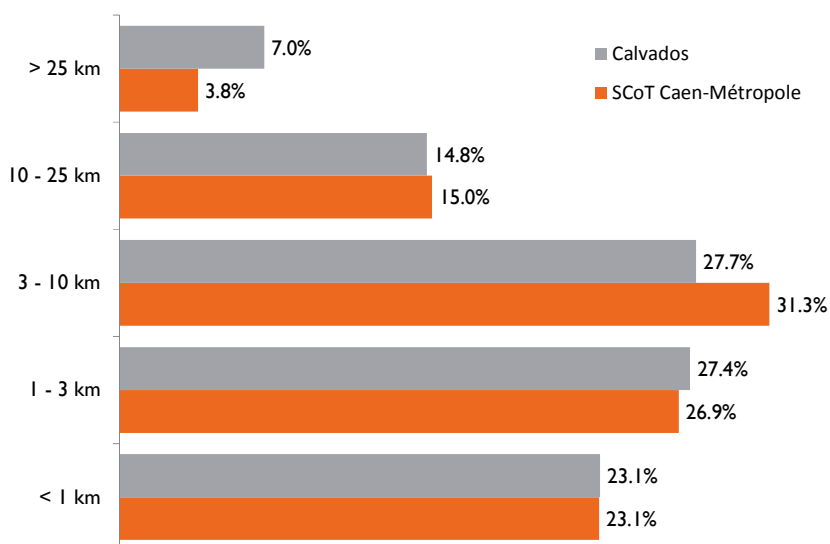
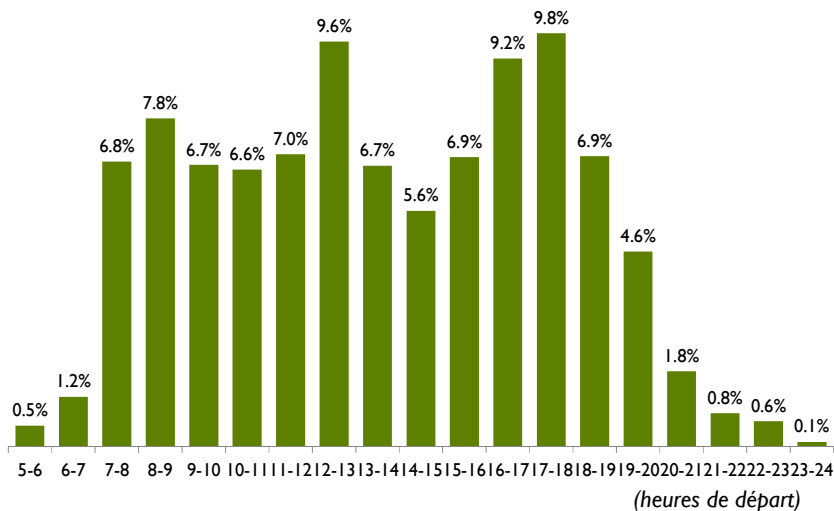
Les motifs de déplacements

Les motifs de déplacement les plus importants sont le travail et les achats avec 25,4% et 21,9% respectivement.





QUAND SE DEPLACENT-ILS ET SUR QUELLE DISTANCE ?



	distance moyenne par déplacement [km]	distance moyenne journalière [km]
SCoT Caen-Métropole	6.2	25.2
Calvados	7.6	30.2

	durée moyenne d'un déplacement [min]	temps journalier dans les transports [min]
SCoT Caen-Métropole	18	75
Calvados	19	74

Les heures de pointe

Les habitants du SCoT Caen-Métropole se déplacent le plus souvent entre 12h et 13h et entre 16h et 18h. 19% des déplacements journaliers sont réalisés entre 16h et 18h.

L'heure de pointe du matin est moins importante (7,8% entre 8h et 9h).

Les distances

Les habitants du SCoT Caen-Métropole parcourent 25,2 km par jour en moyenne.

Par déplacement, ils parcourent en moyenne 6,2 km, un peu moins que la moyenne départementale. Seulement 3,8% des déplacements dépassent une distance de 25 km. 23,1% des déplacements font moins d'un kilomètre.

Les durées

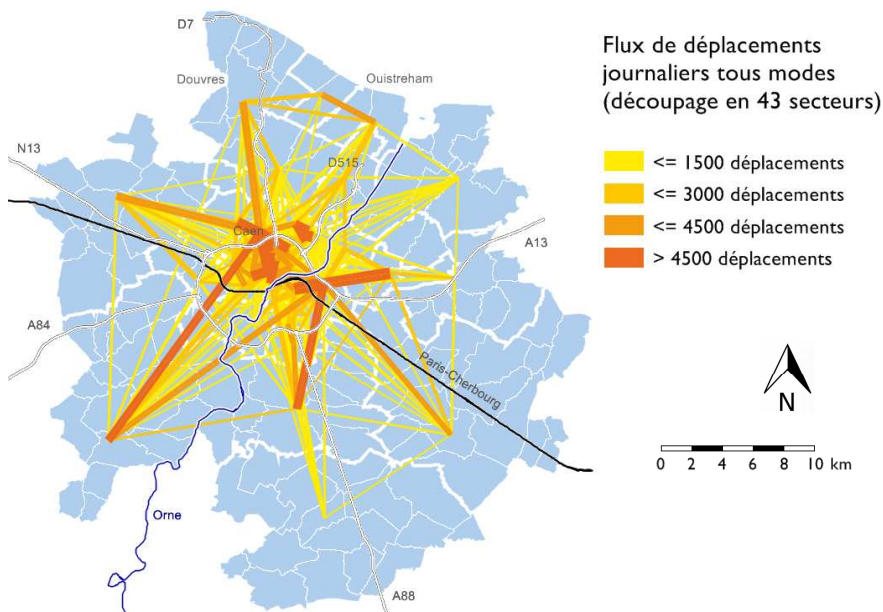
La durée moyenne d'un déplacement est de 18 minutes. Ainsi, le temps journalier passé dans les transports est de 1h15.

OÙ SE DEPLACENT-ILS ?



Les déplacements au sein du SCoT Caen-Métropole

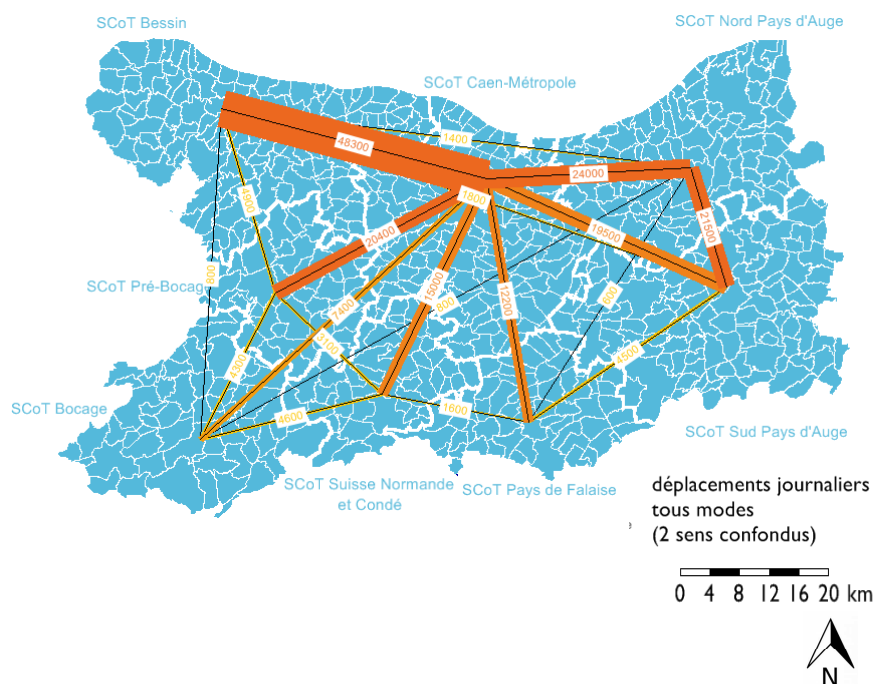
Sur les 1.200.000 déplacements réalisés par les habitants du SCoT, 93% ont lieu au sein du SCoT Caen-Métropole. Hors Caen la mer, on distingue des flux radiaux vers la ville de Caen. Les flux les plus importants se produisent de/vers le Secteur Sud, le secteur de Douvres et le secteur Caen Ouest.



Les déplacements inter-SCoT dans le Calvados

La structure de la demande est radiale, ciblée sur Caen-Métropole. Les flux les plus importants sont :

- 48.300 déplacements de / vers le SCoT Bessin,
- 20.400 déplacements de/vers le SCoT Pré-Bocage,
- 24.000 déplacements de/vers le SCoT Nord Pays d'Auge,
- 19.500 déplacements de/vers le SCoT Sud Pays d'Auge.



Les déplacements vers l'extérieur

On compte 16.000 déplacements de/vers l'extérieur du Calvados, dont 40% de/vers la Manche, 17% de/vers la Seine Maritime et 17% de/vers Paris.

